© Adobestock

ÉDUCATION

Au collège Colbert, on valorise les biodéchets du restaurant scolaire

L'établissement est l'un des 13 collèges de l'Indre inscrits dans la démarche de valorisation engagée par le Département de l'Indre. Le collège a été récemment équipé d'un bac. Chaque semaine, la société Agridec, située à Heugnes, collecte les biodéchets et assure leur valorisation en agriculture voire en unité de méthanisation à terme. Un cercle vertueux !

Publié le 15 septembre 2023

Ce matin, Anaëlle Deest et Thyméo Morin, collégiens éco-délégués au collège Colbert, et leur professeure de SVT, Madame Cousin, ont présenté leur projet de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire à Virginie Elion, Vice-Présidente en charge de l'éducation.

Le Département est très attaché à la qualité des services de restauration des collèges. Compétent sur cette mission qu'il exerce en partenariat avec les établissements, il met à disposition les matériels (cuisine, salle de restauration…), les personnels, fixe les tarifs et les objectifs des services des 23 collèges équipés d'un service de restauration.

Il travaille également avec les établissements sur la qualité des repas dans le cadre de la loi EGALIM et a recruté un chargé de mission pour accompagner les établissements afin de progresser en cohérence avec la production locale.

Réduire les déchets alimentaires

Un travail a été réalisé dans les collèges afin de réduire les déchets alimentaires en restauration : fiabiliser les prévisions d'effectifs, préparer les bonnes proportions pour les repas, assurer un tri de qualité, informer… Des actions qui ont permis de limiter les déchets issus des services de restauration. Cependant, il reste toujours des déchets (épluchures par exemple) qui peuvent aller jusqu'à environ 100g par repas… pour 730 000 repas environ servis chaque année.

Comment valoriser ces déchets ?

Plusieurs établissements ont travaillé dans le cadre d'actions pédagogiques sur ce sujet et ont par exemple mis en place un compostage. Et aujourd'hui ce ne sont plus vraiment des déchets… il existe des filières de valorisation et le Département a souhaité s'inscrire dans une démarche de valorisation.

URL de la page : https://www.indre.fr/fr/actualites/au-college-colbert-valorise-les-biodechets-du-restaurant-scolaire

La société AGRIDEC a donc été retenue pour assurer la collecte des déchets des établissements qui souhaitaient s'inscrire dans cette démarche.

13 collèges sont aujourd'hui intégrés dans ce projet. La société AGRIDEC met à disposition un bac, collecte ces bacs une fois par semaine et assure la valorisation de ces déchets en agriculture voire en unité de méthanisation à terme. Un cercle vertueux !

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36